

Réf : 028/2023/DRH/AREP-CS

DECISION

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2023 ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article premier : l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un Cadre en Finance et Comptabilité.

Article 2 : Sont éligibles audit poste, les candidats :

- Disposant d'un diplôme BAC+3 minimum.
- Ayant une expérience de 3 ans minimum (à compter de la date d'obtention du diplôme exigé) dans le domaine financier et/ou comptable, dont au moins 1 an au sein d'une administration ou d'un organisme public ou semi-public.

Décision n° 028/2023/DRH/AREP-CS de recrutement
d'un cadre en finance et comptabilité du 08/06/2023

25, bd MASSIRA , Etage 5, Maârif - Casablanca
Tél. : +212 5 22 98 84 83/86
Fax : +212 5 22 98 42 78
Email : info.arep@casasettat.ma



Article 3 : Rattaché au chef du département Finance et Comptabilité, les principales missions attribuées au Cadre en Finance et Comptabilité se présentent comme suit :

- Participation au processus d'établissement du budget annuel de l'AREP en coordination avec l'ensemble des entités,
- Assurer le bon déroulement des opérations de traitement comptable au sein de l'AREP,
- Traiter les différentes pièces comptables,
- Produire les états financiers de l'AREP,
- Veiller au respect des règles et principes comptables fondamentaux,
- Valider les états de rapprochement bancaires et les analyses de comptes,
- Suivre les engagements de l'AREP en conformité avec les dispositions réglementaires en vigueur,
- Etablir la liste des restes à payer,
- Préparer et suivre les dossiers de paiement,
- Etablir les différentes situations de reporting (Budgétaire, trésorerie, délai paiement...),
- Veiller à la bonne gestion comptable et financière de l'AREP,
- Assurer l'archivage numérique et papier pour les dossiers comptables, budgétaires et financiers.

Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience minimale exigée ;

Article 5 : Les candidatures pour le poste de cadre Finance et Comptabilité doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma> , au plus tard le 23/06/2023.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus référencé seront traitées.



Casablanca, le 08/06/2023

Mustapha AMRANI
Le Directeur de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets
Région Casablanca - Settat

Décision n° 028/2023/DRH/AREP-CS de recrutement
d'un cadre en finance et comptabilité du 08/06/2023

25, bd MASSIRA, Etage 5, Maarif - Casablanca
 Tél. : +212 5 22 98 84 83/86
 Fax : +212 5 22 98 42 78
 Email : info.arp@casasettat.ma